

1. *Débitrice*: **Creata Holding SA**, Puits-Godet 10,
2000 **Neuchâtel**
2. *Déclaration de faillite*: 15.12.2003
3. *Suspension de faillite*: 20.04.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 10.05.2005
5. *Avance de frais*: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques*: But principal : prise de participations dans des entreprises ou des sociétés; recherche, développement, fabrication, intégration et commercialisation de procédés de communications numériques.

Office des faillites
2053 Cernier

(00107717)